

DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2022 :

I. Affaires générales

- Maintien ou non des fonctions de M. Jean-Paul TRICOT, adjoint au Maire, après retrait de l'ensemble de ses délégations.
- Fixation du nombre d'adjoints
- Élection d'un adjoint
- Fixation du montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes
- Désignation des membres des commissions municipales
- Désignation des représentants au Syndicat Mixte Flamm

II. Affaires financières.

- Demande de subvention au titre du fonds régional d'aide d'urgence pour le maintien des professions de santé.
- Tarif des confiseries et boissons vendues à l'Espace Ronsard
- Fermeture de la trésorerie municipale de La Flèche

III. Urbanisme

- Cession parcelle AT 17 pour partie
- Acquisition parcelle AM 271
- Convention tripartite commune/SDIS/gestionnaire forestier
- Convention portant mise à disposition d'un terrain